

RW/E02/2026/1812/17744/7

Lot 7

Rappel art. 31 du CGC : l'abattage des bois feuillus de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin. Les arbres marqués de points/cercles de couleur (arbres objectifs et diversification) sont à préserver. Compte tenu de la présence de cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 CGC). En raison de l'ouverture de la N684, l'abattage est à terminer pour le 31/03/2027.

Nombre d'arbres total	92	--
Volume grumes	49,880	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	49,880	m ³
Cube moyen	542	dm ³
Circonférence moyenne	77,935	cm
Surface de coupe	3,596	ha
Contact	MULLENDER David, 0479/86 40 52	--
Triage	Triage D'amay	--
Propriétaire	Forêts Domaniales Du Cantonnem	--
Lieu(x)-dit(s)		--
Vente	Vente groupée du Cantonnement de Liège Lundi 05 octobre 2026 à 09:00 Salle Cité II - Rue A. Delville 140 à 4101 Jemeppe-sur-Meuse (SERAING)	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Chêne Définitive Chauffage Normal		Hêtre Définitive Chauffage Normal		Bouleau Définitive Chauffage Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		2		-	
35	1	0,051	8	0,478	-	
45	7		3		-	
55	5	1,720	2	0,776	-	
65	7	2,037	1	0,320	-	
75	10		2		-	
85	7		-		-	
95	16	19,575	-	0,910	-	
105	9		-		1	
115	4	12,581	-		-	0,841
125	4		-		-	
135	1		-		-	
145	2	10,591	-		-	
Total grumes	73	46,555	18	2,484	1	0,841
Houppiers/Taillis	-		-		-	